

## Sa mission

Accompagner tous ceux qui travaillent à l'orientation, la formation, l'insertion professionnelle, au croisement des territoires et des filières vertes.

Dans la continuité des recherches, formations, productions de services, et de ressources pédagogiques, menées depuis quelques dizaines d'années pour l'enseignement agricole, l'institut Eduter est né au début de l'année 2006 de la volonté de regrouper l'ensemble des équipes travaillant sur ces questions à Dijon.

Rejoint par le CNPR de Clermont-Ferrand en 2008, Eduter est aujourd'hui une composante d'AgroSup Dijon, établissement supérieur sous tutelle des ministères chargés de l'enseignement supérieur, et de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

L'enseignement agricole contribue à produire les compétences nécessaires à la vie de nos territoires agricoles et ruraux. Il est aujourd'hui ouvert à tous les métiers des filières vertes, porteuses de développement durable : du paysage aux industries agro-alimentaires, de l'environnement aux services en espace rural, tout en étant attaché à apporter des réponses de proximité aux attentes et aux difficultés de jeunes et d'adultes venant de l'ensemble de la société française.

Les activités naissent sur des territoires vivants, riches en compétences individuelles et collectives. L'ambition de l'enseignement agricole est d'être pleinement partie prenante de la création d'entreprises et d'emplois au croisement de ces territoires et de ces filières.

Éducation, développement professionnel, compétences, activités sont liés : ce sont les objets sur lesquels travaille et intervient l'institut Eduter.

## Ses objets et méthodes de travail

Deux questions sont au centre de l'action d'Eduter :

- Comment un jeune ou un adulte devient un professionnel compétent, acteur de la vie et du développement de son territoire ?
- De quels outils, de quelles ressources, de quelles formations, de quels types d'accompagnement ont besoin les institutions et les personnes qui organisent son accueil et son parcours de formation (qu'il soit initial, continu, par apprentissage ou à distance) ?

Les réponses à ces questions se nourrissent des acquis de la recherche mais aussi de l'observation d'initiatives locales, dans les territoires, en France et en Europe ou ailleurs. Elles se construisent en dialogue avec les institutions centrales, et dans le cadre de réseaux de mutualisation. Elles nécessitent des croisements entre les mondes de l'éducation, des branches professionnelles et du développement territorial, mais aussi entre recherche et expérimentation. Elles mobilisent technologies de l'information et de la communication et appui de proximité, création d'outils et de ressources éducatives, évaluation rigoureuse des pratiques et de leurs effets.



## Des exemples de réalisation

- appui aux établissements : accompagnement du projet d'établissement, travail en réseau, centres de ressources, formations des personnes, groupes adultes relais ;
- animation de réseaux de partage de ressources et d'échanges de pratiques ;
- évaluation de pratiques et de dispositifs de formation : au plan national et sur un territoire ;
- développement et hébergement de sites web comme [www.portea.fr](http://www.portea.fr), [www.adecia.org](http://www.adecia.org), [www.agronomie.asso.fr](http://www.agronomie.asso.fr) ;
- création et animation de plates-formes de ressources éducatives en ligne (EducagriNet), d'usage d'outils SIG ([www.sigea.educagri.fr](http://www.sigea.educagri.fr)), de formations ouvertes et à distance ([www.formagri.educagri.fr](http://www.formagri.educagri.fr)) ;
- espace numérique de travail ([www.ounea.fr](http://www.ounea.fr)) ;
- développement, maintenance et assistance sur site de logiciels de gestion administrative ;
- études et recherches :
- quelques exemples d'analyse de l'activité pour le développement des adultes (l'activité de personnes qui ont à agir dans des formes nouvelles ou inédites de travail, sur la validation des acquis de l'expérience), pour l'optimisation de la formation professionnelle (l'activité des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse, l'activité des conseillers agricoles des chambres d'agriculture, etc), pour la production de ressources (création d'outils de simulation, en partenariat entre professionnels, chercheurs sur l'analyse de l'activité et développeurs informatique ; ex : Simulcep sur la taille de la vigne),
- la transmission des savoir-faire de prudence dans les PME et TPE (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail),
- réalisation et publication d'enquêtes labellisées INSEE sur le devenir des publics de l'enseignement agricole ;
- création de ressources éditoriales plurimédia ;
- développement du pouvoir d'agir et de l'autonomie des élèves dans les établissements (projet européen EPIDORGE).

## Des partenaires

- ministères de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, du Travail, de l'Environnement, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation nationale ;
- régions Auvergne, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, PACA, Picardie ; Conseil général de la Côte-d'Or, Nièvre, CNFPT, CCSTJ ;
- établissements publics et privés d'enseignement agricole ;
- organisations professionnelles des filières vertes ;
- organismes professionnels et de formation : CAFOC de PARIS, CCCA-BTP, Académie de Bourgogne (DAEFOP), Caisse des dépôts et consignations ;
- Fondation Travail Université Namur, universités agronomique de Debrecen (HU), de Prague (CZ), Institut polytechnique de Madrid (ES), Université de Bologne (IT), Université Lucian Blaga de Sibiu (RO), de Cork (IE), de Duisbourg-Essen (DE), de Maribor (SI) ;
- instituts pour l'éducation des adultes : IREA (RO), CREA (ES) ;
- universités et établissements de recherche : université de Bourgogne, de Paris X, INRA, CNAM, CEREO, IREDU ;
- réseaux internationaux de recherche : ADMEE (évaluation), RVAE (Vae), IERFA (Europe de la recherche en formation des adultes), RPDP (Recherches et pratiques en didactique professionnelle), GRAAL (Groupe de recherche sur l'apprentissage et l'alternance).

## Dans un campus

L'Institut Eduter développe ses activités sur l'ensemble du territoire national. Eduter est une composante d'AgroSup Dijon relevant du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Direction  
Jean Chevaldonné  
03 80 77 27 30  
[jean.chevaldonne@educagri.fr](mailto:jean.chevaldonne@educagri.fr)

### CONTACTS

Communication  
Anne-Laurence de Crépy  
03 80 77 28 54  
[anne.de-crepy@educagri.fr](mailto:anne.de-crepy@educagri.fr)

Enseignement agricole  
Formations grandeur nature



Un institut  
en mouvement  
en mouvement



